



**Monsieur le Contrôleur Général René DIES**

Directeur Départemental

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes

SYNDICAT  
AUTONOME  
SPP-PATS

Villeneuve-Loubet, le 13 mars 2020

**Objet :** Renforcement des mesures face au COVID 19

**Réf. :** AG.SA/038-2020

285 avenue des Maurettes  
06270 Villeneuve-Loubet

Tel : 04 93 34 81 09  
Fax : 04 93 29 79 98  
secretariat@saspp-pats06.org

Affilié à la FA-FPT

Monsieur le directeur,

Par un courrier en date du 24 février dernier, nous avons attiré votre attention sur la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection des sapeurs-pompiers qui incontestablement se retrouvent en première ligne pour faire face au Coronavirus.

Quinze jours après, cette requête nous paraît totalement légitime et opportune. Même, il nous apparaît nécessaire d'aller encore plus loin pour faire face à ce qui est aujourd'hui qualifié de pandémie.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour :

- étudier la faisabilité de dédier des véhicules à la prise en charge des victimes atteintes par le virus ou qui en présentent les symptômes ;
- d'anticiper le maintien des effectifs dans les centres de secours comme en salle opérationnelle. Même il nous apparaîtrait opportun de renforcer les effectifs pour faire face à toutes les éventualités ;
- d'assurer en concertation avec le SAMU la régulation des appels de secours et de prendre toutes les mesures nécessaires afin que les délais de régulation soit raccourcis.

Face à une situation exceptionnelle, il vous appartient de prendre des dispositions exceptionnelles. Nous pourrions à ce titre imaginer la possibilité d'inviter nos médecins du service de santé accompagnés éventuellement des médecins du SAMU à réguler les départs réflexes, depuis la salle opérationnelle et donc d'apporter une réponse médicale à des chefs d'agrès dans des délais respectables et respectés.

En conséquence nous tenons à votre disposition pour participer sans délai à une réunion technique qui puisse nous permettre de trouver des solutions communes dans l'intérêt général face à cette crise exceptionnelle.

Pour votre information, j'ai abordé en début de matinée l'ensemble de ces éléments avec le Directeur départemental adjoint.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos très respectueuses salutations.

**Le Président départemental,**  
**André GORETTI**